

FOSSE DE PLANTATION INDIVIDUELLE

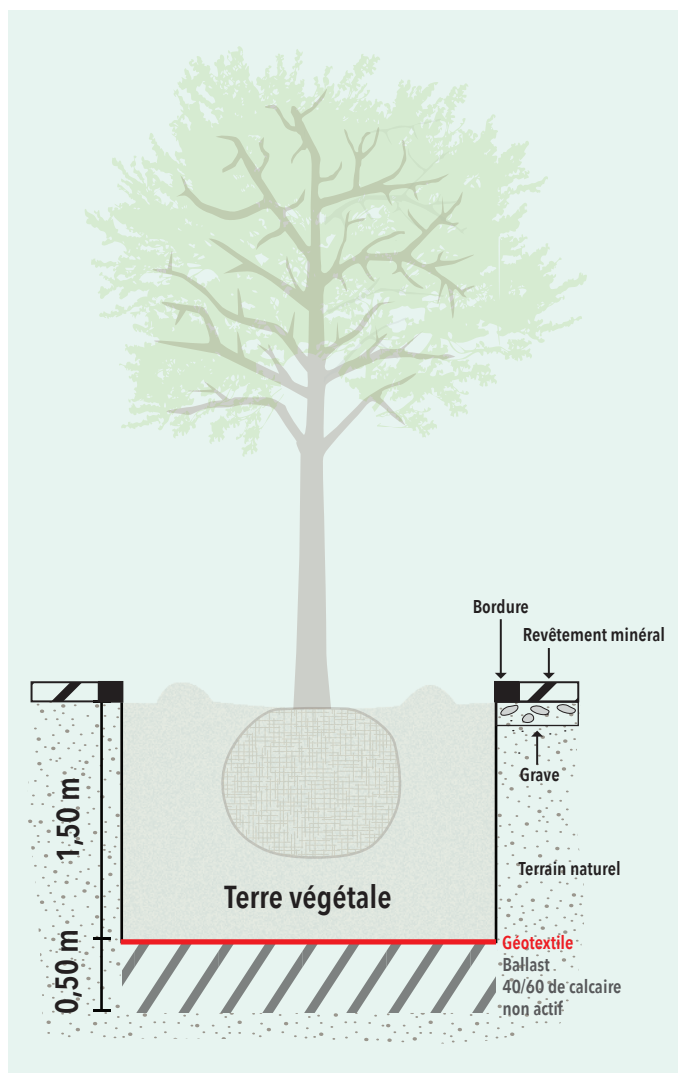
Les fosses de plantation sont réalisées de manière individuelle pour un arbre isolé ou lorsqu'une fosse continue est impossible à réaliser (présence de réseaux, espace insuffisant...) pour un alignement d'arbres.

MISE EN ŒUVRE

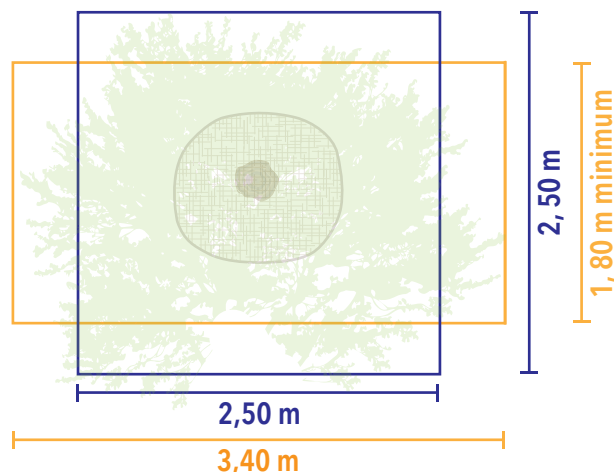
- La fosse de plantation doit respecter un **volume minimum de 9 m³** pour une fosse en terre végétale et 12 m³ pour une fosse en terre-pierre (largeur minimale : 1,80 m). Dans certains cas exceptionnels et pour des arbres de petit développement, la fosse peut être réduite à 6 m³. La fosse est creusée à l'aide d'un engin mécanique équipé d'un godet à griffes, afin de ne pas lisser ni compacter les parois. **Le travail est réalisé sur sol sec ou ressuyé et de préférence 1 à 2 mois avant la date présumée de plantation.**
- La profondeur maximale est de 1,5 m ; au-delà, les conditions d'oxygénation ne permettent plus le bon développement des racines.
- Si le drainage du sol est limitant, la profondeur de la fosse sera accrue et un fond drainant en ballast 40/60 de calcaire non actif sera réalisé sur une épaisseur de 50 cm. La fosse est comblée en terre végétale ou en mélange terre-pierre (substrat qui résiste au compactage) si un revêtement circulaire est prévu à proximité des arbres. Si nécessaire, un **pare-racine** peut être positionné sur 70 cm de profondeur en périphérie de la fosse.
- Contrôler, avant la mise en place du substrat, les dimensions et le fond de la fosse, afin d'assurer à l'arbre un volume minimum de substrat dont il a besoin pour se développer.
- Les fosses doivent être comblées immédiatement après leur réalisation.



Les fosses de plantation ne sont pas systématiquement de forme carrée, elles peuvent être de forme rectangulaire ou circulaire, mais doivent conserver le volume minimum demandé.



COUPE D'UNE FOSSE DE PLANTATION INDIVIDUELLE



VUE DU DESSUS DE FOSSES DE PLANTATION CARRÉE ET RECTANGULAIRE OFFRANT LE MÊME VOLUME TOTAL DE TERRE VÉGÉTALE DE 9M³